Présentation du système central de collecte en ligne de l’initiative citoyenne européenne

**Sylvia Kersemakers, cheffe de l’équipe gérant l’initiative citoyenne européenne:**

Bonjour. Je m’appelle Sylvia Kersemakers et je dirige l’équipe qui gère l’initiative citoyenne européenne. Nous participons à des opérations telles que l’enregistrement des initiatives et celles qui suivent, nous fournissons des informations et des conseils aux organisateurs et aux citoyens, et nous menons de nombreuses activités de communication pour mieux faire connaître l’ICE. Mais saviez-vous que, depuis 2020, nous offrons également aux organisateurs d’ICE la possibilité de recueillir leurs déclarations en ligne au moyen de notre propre système central de collecte en ligne?

Plusieurs organisateurs l’ont déjà utilisé depuis lors; et à partir de 2023, ce système sera le seul que les organisateurs pourront utiliser pour la collecte en ligne.

Dans cette vidéo, Jerome Stefanini, qui a mis au point et gère ce système avec son équipe, vous l’expliquera plus en détail et répondra également aux commentaires des organisateurs qui l’ont déjà utilisé.

**Johan, organisateur de l’ICE pour un programme d’échange de fonctionnaires:**

Je pense que le système de collecte des signatures de la Commission européenne est vraiment un bon outil, simplement parce qu’il s’agit d’un outil gratuit qui permet aux personnes qui n’ont ni les ressources ni la possibilité de créer leur propre système de collecte d’en avoir un, et de pouvoir lancer une initiative sans disposer d’aucune ressource au départ, ce qui permet à beaucoup plus de personnes et de citoyens de lancer une initiative.

**Jerome Stefanini, informaticien et responsable du système à la Commission:**

Cet avantage continuera d’être fourni, et le règlement ICE de 2020 oblige désormais la Commission à fournir gratuitement un système à tous les organisateurs.

Toutefois, je dirais que la gratuité n’est que l’un des avantages du système de collecte en ligne fourni par la Commission.

De quoi parle-t-on?

Nous parlons de citoyens qui se connectent à un système en ligne et qui devront fournir leurs données à caractère personnel pour soutenir une initiative.

Alors, que peut-on et doit-on attendre d’un tel système?

La première chose est qu’il devrait être disponible 24 heures sur 24.

Le deuxième avantage important réside dans le fait que ce système peut fonctionner efficacement et accepter plusieurs déclarations de soutien simultanément aux heures de pointe.

Par exemple: nous savons que les initiatives ont plus d’un an pour atteindre un million de signatures, mais que, dans certains cas, plus de 500 000 signatures sont recueillies en quelques jours à peine, et il est important que le système puisse tenir dans ces circonstances.

Le troisième point important à mon avis est que le système doit donner aux utilisateurs et aux citoyens la confiance nécessaire pour qu'ils y fournissent leurs données à caractère personnel, car il s’agit d’une des caractéristiques de l’ICE: elle demande aux citoyens d’indiquer leur nom, leur numéro de carte d’identité, leur adresse, leur date de naissance, etc. Ces données à caractère personnel peuvent constituer un obstacle pour les utilisateurs qui souhaitent soutenir une initiative.

Il existe encore d’autres avantages, comme la possibilité de signer au moyen d’une signature électronique, et nous constatons que des pays comme la Belgique, l’Estonie, l’Italie, les Pays-Bas et le Portugal sont les meilleurs à cet égard.

**Francesco, organisateur de l’ICE pour un programme d’échange de fonctionnaires:**

Nous estimons que le système mis à disposition par la Commission européenne est excellent surtout parce qu’il fournit tous les outils dont nous avons besoin, d’autant plus qu’il est conforme au RGPD; il est déjà chiffré et fournit tout ce dont on a besoin, il est simple et facile à utiliser. Il suffit simplement de s’y rendre et de cliquer et, en 30 secondes à peine, on peut avoir signé. Je dirais donc que le système de collecte de signatures est vraiment formidable, il est parfait.

**Jerome Stefanini:**

Le système de la Commission européenne est, à mon sens, celui qui offre le plus de garanties en matière de sécurité pour les citoyens.

Pourquoi?

Tout d’abord: nous avons l’obligation, en vertu de la réglementation relative aux données à caractère personnel, de mettre en œuvre un système qui a été conçu dans une optique de sécurité, de sorte que l’ensemble du système repose sur la sécurité des données.

Qu’est-ce que cela signifie concrètement?

Les données des citoyens sont chiffrées de bout en bout, ce qui signifie qu’à partir du moment où un citoyen fournit ses données jusqu’au moment où ces données sont fournies à l’État membre pour vérification, les données sont chiffrées et, même si un pirate parvient à entrer dans le système bien protégé de la Commission, il n’aura accès qu’à des données chiffrées.

La conception du système est le premier facteur important pour la sécurité, mais le deuxième concerne le niveau de l’organisation. Avant le règlement actuel, nous voyions des organisateurs n’ayant aucune expérience dans le domaine informatique, des personnes qui voulaient défendre une cause — qu’il s’agisse d’animaux ou de football ou d’autre chose —, mais qui n’étaient pas formées à la protection des données, ni à la sécurité de l’information. Nous leur demandions de conserver et de protéger les clés de leurs systèmes informatiques dans des coffres sécurisés avant de remettre les déclarations de soutien aux États membres. Cette responsabilité qui avait été confiée aux organisateurs, qui étaient bien entendu de bonne volonté, mais qui n’avaient aucune expertise, incombe désormais à la Commission.

C’est une autre bonne nouvelle, non seulement pour les citoyens, mais aussi pour les organisateurs, qui sont déchargés de cette responsabilité.

**Kerry Postlewhite, responsable de campagne de l’ICE «Pour des cosmétiques sans cruauté»:**

Ainsi, l’ICE «Pour des cosmétiques sans cruauté» utilise le système de collecte de signatures en ligne de la Commission, et nous sommes très heureux que ce système existe. Nous savons qu’il peut être très cher, très technique et très long de mettre en place son propre mécanisme de collecte de signatures pour l’ICE. Cela signifie toutefois que si vous utilisez le système central de collecte en ligne, vous êtes encore plus éloigné des chiffres et des renseignements que vous apporterait votre propre système de collecte de données. Et de toute évidence, il est vraiment utile de voir ces chiffres et ces renseignements en temps réel pour faire une bonne campagne, et pour pouvoir estimer pourquoi le nombre de signatures recueillies dans un pays donné a augmenté au cours d’une période donnée, car on sait ce qui aurait pu faire grimper ce nombre dans un autre pays. Mais on n’est pas assez proche des chiffres pour pouvoir savoir précisément ce qu’il en est, ni assez proche des données démographiques pour pouvoir en tirer des enseignements pour notre campagne.

**Jerome Stefanini:**

Le système de collecte en ligne de la Commission fournit aux organisateurs de nombreuses données et statistiques.

Premièrement, il existe des données en temps réel, auxquelles chacun peut accéder et qui indiquent le nombre de signatures recueillies. Et chaque fois qu’un citoyen soutient une initiative, le système adapte ce nombre.

Nous disposons également d’une carte de l’Europe indiquant le nombre de déclarations de soutien de citoyens dans chaque pays, si bien que les organisateurs peuvent voir quels sont les pays dans lesquels ils doivent encore s’efforcer de recueillir plus de déclarations.

Il s’agit des données les plus importantes pour moi.

Ensuite, les organisateurs disposent d’un autre outil, à savoir les données relatives au trafic vers le site: D’où les gens se connectent-ils? À quel moment se connectent-ils? Comment y aboutissent-ils? Y arrivent-ils après une recherche dans Google, après une recherche sur Facebook ou depuis le site de la Commission?

Toutes ces informations donnent aux organisateurs des indications sur les citoyens qui soutiennent leur initiative — d’où ils viennent et quel est leur profil.

Ces outils permettent aux organisateurs de suivre le nombre de signatures au jour le jour; mais les organisateurs disposent également de rapports mensuels et peuvent demander à recevoir des rapports quotidiens ou hebdomadaires sur le nombre de visiteurs qui se connectent sur le site.

En effet, toutes les données sont anonymisées: nous ne communiquons jamais de données à caractère personnel aux organisateurs. Il s’agit donc de données sur le lieu à partir duquel les citoyens signent, sur la manière dont ils se connectent au système, sur le nombre de citoyens qui signent par jour et par mois et sur les sites qui les renvoient vers le système central.

**Antoine, organisateur de l’ICE «EcoScore»:**

Il est assez difficile de signer, car le site web de la Commission européenne permettant de recueillir les signatures n’est pas spécialement attrayant. Il l’est plus qu’il y a quelques mois: il s’améliore, mais ce n’est pas tellement attrayant.

**Jerome Stefanini:**

Je dirais que la beauté est un critère subjectif, comme l’attrait, et je ne prétends pas que le système de la Commission européenne soit le plus beau; ce que je prétends, c’est qu’il est simple, fiable et efficace; et qu’il garantit la protection des données à caractère personnel. Tous les systèmes de collecte en ligne respectent exactement les mêmes critères fondamentaux pour permettre aux citoyens de manifester leur soutien.

Néanmoins, certaines initiatives n’ont recueilli que 1 000 signatures après un an, tandis que d’autres en auront recueilli plus d’un million, voire près de deux millions. Cela signifie que ce n’est pas l’outil qui fait en sorte que les citoyens soutiennent une initiative: l’outil donne la possibilité aux citoyens de signer, mais c’est la campagne qui les fera signer. Je pense que l’avantage du système de collecte en ligne est qu’il est au service de la démocratie.

Nous voulons que les informations soient très claires et que les citoyens comprennent pourquoi ils veulent voter; et ne pas y ajouter d’autres informations qui, à mon avis, ne sont pas nécessaires, en tout cas pas pour l’exercice du droit démocratique de soutenir une initiative citoyenne européenne.

En effet, il existe un certain nombre de possibilités de personnalisation du site de collecte: vous pouvez, par exemple, ajouter votre logo, choisir les couleurs et indiquer un message de félicitations. Certaines de ces options de personnalisation sont utilisées.

Le système de collecte en ligne permet aux organisateurs de recueillir des signatures, et nous veillons à ce qu’il soit aussi fiable et sûr que possible, mais le succès de leur initiative dépendra d’eux-mêmes, il dépendra de la force de leur campagne et de leur communication.

Le succès de leur initiative dépendra d’eux-mêmes. Je pense qu’ils devraient en être conscients. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour les aider, mais c’est à eux de faire les efforts là où il faut, et c’est à eux de gagner le soutien des citoyens.

**Sylvia Kersemakers, cheffe de l’équipe gérant l’initiative citoyenne européenne:**

Merci Jerome, de nous avoir fourni toutes ces informations sur le système central de collecte en ligne. J’espère que vous qui nous regardez connaissez désormais le système et la manière dont il peut vous servir dans le cadre d’une campagne de collecte en ligne. Je vous encourage vivement à vous y intéresser et à tirer parti de son utilisation et du service que nous fournissons dans ce cadre.

Je tiens également à vous informer que de nombreuses informations complémentaires sont disponibles sur notre site web et sur le forum de l’ICE, où vous trouverez également des conseils juridiques, des conseils relatifs aux campagnes et une multitude d’autres renseignements utiles pour le cas où vous souhaiteriez organiser vous-même une initiative. Alors, découvrez-les et prenez l’initiative!